



ACTION DES TRANSPORTS ROUTIERS : DES BARRAGES ET UN AVERTISSEMENT

Le barrage filtrant à la sortie de Prahecq en direction de Niort a été installé lundi dès 5 h et jusqu'en fin de matinée avant une nouvelle action à La Crèche.

Une trentaine de salariés des transports routiers ont participé à la journée d'action nationale, hier, en organisant des barrages filtrants à Prahecq et La Crèche.

Ralentissements inhabituels lundi matin à Prahecq. Dès 5 h du matin, une trentaine de manifestants avaient pris place au rond-point à la sortie de la ville en direction de Niort. Chauffeurs routiers, employés de la logistique, voyagistes ou ambulanciers. Tous ces salariés des transports routiers participaient à l'action nationale à l'appel de l'Union fédérale route de la FGTE (*) - CFDT. « A 4 h ce matin, il y avait une autre équipe devant les dépôts pétroliers à La Rochelle mais elle a été délogée vers 9 h » expliquait Christophe Haye, le secrétaire général CFDT Poitou-Charentes des Transports, au milieu du rond-point de Prahecq, hier matin.

Ce lieu n'avait pas été choisi au hasard, point stratégique de passage de nombreux poids-lourds avec la proximité des transports Baudouin, de la base logistique Système U ou encore de la Fiée des lois. « Nous ne bloquons pas, c'est un barrage filtrant. Nous laissons passer rapidement les voitures mais nous arrêtons, une dizaine de minutes, les poids-lourds ». Si l'action a suscité quelques énervements très tôt, l'ambiance était plutôt bon enfant le reste de la matinée à Prahecq avant une poursuite d'action plus confidentielle à La Crèche. Bien souvent, les chauffeurs routiers solidaires manifestaient leur soutien à grand renfort de coups de klaxon et de poing levé. « Dans l'ensemble, ils comprennent très bien. C'est aussi pour eux qu'on se bat ».

Au rang des revendications de ces salariés du transport routier figuraient essentiellement des revendications portant sur le salaire et les conditions de travail. « Parmi nous, certains ont un treizième mois mais d'autres, dans des petites entreprises, n'en ont pas. Nous voulons que ce treizième mois soit inscrit dans la convention collective » citait en exemple Christophe Haye. « Nous voulons aussi le maintien du congé de fin d'activité qui permet de partir en pré-retraite à 57 ans après 26 ans de conduite, pré-retraite financée par les employeurs, les salariés du transport et l'Etat ».

« Premier coup de semonce »

L'action prévue hier n'avait pas vocation à s'inscrire dans la durée mais « c'est un premier coup de semonce. L'idée, c'est de montrer au patronat et au gouvernement, notre capacité à ralentir l'activité économique » indiquait le secrétaire général de la CFDT des Transports Poitou-Charentes. « S'il n'y avait pas d'évolution, il pourrait y avoir de nouvelles actions ».

(*) Fédération générale des transports et de l'environnement.

H.E.

[← échos](#)

[Info-Service >](#)